



BULLETIN D'INSCRIPTION – CONTRAT

Je m'inscris au stage ou la formation suivante :

Intitulé :

Dates : Ville

Merci de joindre à ce bulletin un acompte de 20% et le solde du montant de la formation. Pour les échelonnements et facilités de paiement, vous pouvez prendre contact avec notre secrétariat au 01.53.16.32.75. Une convocation de formation vous sera adressée une semaine avant le début de la formation.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

E-mail :

Téléphone : Profession :

Conditions générales et déclaration de participation :

Toute participation à une formation offre la possibilité pour les participants de se réinscrire gratuitement aux mêmes formations dans un délai de 2 ans suivant la première participation, en fonction des places disponibles. (Les formations ne comprennent pas les stages d'auto-hypnose)

Une formation (ou un stage) commencée est due en totalité et ne peut être remboursée. En cas de cessation anticipée de la formation ou du stage du fait de l'organisme lui-même, ou l'abandon par le stagiaire pour un motif de force majeure dûment reconnu, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

A compter de la date de signature de ce présent contrat, le signataire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. L'acompte lui sera alors retourné. Dans ce cas aucune somme ne peut être exigée.

Passé ce délai, l'inscription est enregistrée, l'acompte encaissé mais la participation peut être reportée pour les prochaines formations, si cas de force majeure dûment reconnu. (Dans un délai de deux ans après la date réservée initialement).

Les règlements ne sont encaissés qu'à partir de la date de commencement de la formation (excepté l'acompte) sur laquelle porte la réservation initiale. En cas de paiement échelonné, les chèques sont encaissés à raison d'un par mois à partir du commencement de la formation.

Nous nous réservons le droit d'annuler une formation, pour raison pédagogique, ou à cause d'un nombre de participants trop peu élevé. Dans ce cas les sommes versées seront intégralement remboursées.

Je déclare savoir que cette formation n'est pas une thérapie et ne peut être considérée comme telle. Je reconnais aux formateurs le choix entier de la manière dont seront dispensés les cours. De même que les validations de Praticiens et Maître Praticien en hypnose Ericksonienne ne me seront données que sur démonstration de mes compétences.

Je déclare ne pas souffrir, à ma connaissance d'incapacité ou de maladie, qui pourrait m'empêcher de suivre correctement la formation.

Je déclare savoir qu'il ne s'agit pas d'une cession de formation professionnelle continue telle que définie dans le cadre de l'article 900-2 du code du travail, l'hypnose Ericksonienne n'étant pas reconnue officiellement en France.

Je déclare savoir que je pourrais être renvoyé de tout ou partie de la formation de l'ARCHE, sans aucun droit au remboursement, si je venais à perturber la formation ou à manquer de respect envers le ou les formateurs et/ou mes co-stagiaires, ainsi que pour toutes raisons pédagogiques, dont le ou les formateurs sont seuls juges.

Je reconnais, enfin, que pour des raisons de sécurité, d'éthique, et pour le confort du groupe de formation, l'ARCHE se réserve le droit de refuser sans justification, toute demande d'inscription à ses formations en Hypnose Ericksonienne.

L'inscription à une formation sous-entend la connaissance et l'acceptation des présentes conditions.

Ci-joint un chèque de : A : Signature